

19 février 2013

13.323

Question du groupe UDC (*Question déposée avant 14h00*)

La faillite des camarades

La faillite de Covesta S.A. à La Chaux-de Fonds laisse une trentaine d'employés sur le carreau et un trou financier de 2,5 millions de francs.

Le canton, respectivement le Conseil d'Etat et les services, ont-ils été informés des dysfonctionnements de cette entreprise administrée notamment par un ancien conseiller d'Etat et l'ancien chef du service de l'emploi.

Si oui, quelles mesures ont été proposées aux employés ?

Cosignataires: W. Willener, R. Clottu, B. Courvoisier et J.-Ch.Legrrix.